

Montesson Basket Club

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2013

L'assemblée générale était convoquée à 19h00, le quorum étant de ce fait atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement à partir de 19h15.

Olivier Ginestet et Alain Schermann sont respectivement nommés président et secrétaire de la séance

1°) Approbation du procès-verbal de l'AG de juin 2012

Le procès-verbal est affiché depuis septembre 2012 sur le panneau situé dans le hall d'entrée du gymnase et figure sur le site internet du club (<http://montessonbc.unblog.fr/>). Chacun a pu en prendre connaissance.

Comme il n'y a pas de remarque particulière, après vote, **le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.**

2°) Rapport moral du Président

Olivier Ginestet, Président du club, présente le rapport d'activité de l'Association.

2.1°) Principes de fonctionnement du club cette saison.

Dans la continuité des saisons précédentes, **le comité directeur composé de 14 membres et le groupe des 9 entraîneurs** se sont réunis plusieurs fois cette saison.

Les informations aux licenciés ont été données par les entraîneurs et communiquées par l'intermédiaire du panneau d'affichage et du site web.

2.2°) Les nombres du club.

Le nombre de licenciés a atteint 198 (188 en 2012, 153 en 2011 et 169 en 2010) dont 68 filles (64 en 2012, 60 en 2011 et 44 en 2010) avec toujours une forte proportion de montessonais, pourcentage qui augmente en ne prenant que les catégories jeunes.

Répartition Géographique		
Ville	Nombre	%
Montesson	133	67,51%
Chatou	24	12,18%
Sartrouville	15	7,61%
Le Vésinet	2	1,02%
Carrières	7	3,55%
Bezons	4	2,03%
Autre	12	6,09%

Répartition Catégorielle						
Catégorie	2011/2012		2012/2013		Evolution	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
U7 - Baby Basket	6	3,0%	8	4,1%	2	25,0%
U9 - Mini Basket	18	9,1%	25	12,7%	7	28,0%
U11 - Poussins	25	12,7%	33	16,8%	8	24,2%
U13 - Benjamins	36	18,3%	28	14,2%	-8	-28,6%
U15 - Minimes	15	7,6%	27	13,7%	12	44,4%
U17 - Cadets	25	12,7%	9	4,6%	-16	-177,8%
U20 - Juniors	0	0,0%	18	9,1%	18	100,0%
Séniors	43	21,8%	31	15,7%	-12	-38,7%
Loisirs	12	6,1%	10	5,1%	-2	-20,0%

Montesson Basket Club

11 entraînements sont assurés par semaine et 11 équipes ont participé aux différents championnats départementaux :

- seniors filles 1 :	5 ^{ème} de la division Excellence – première division départementale,
- seniors filles 2 :	6 ^{ème} de la division Promotion Excellence – deuxième division départementale
- seniors garçons :	5 ^{ème} de la division Honneur– troisième division départementale,
- U20 juniors :	3 ^{ème} de la 2 ^{ème} division,
- U17 cadets :	3 ^{ème} de la poule C en 3 ^{ème} division,
- U15F minimes filles :	vice-champion de la 2 ^{ème} division
- U15M minimes garçons :	vice-champion de la 1 ^{ère} division
- U13F benjamines :	1 ^{ère} de la pour F en 3 ^{ème} division
- U13M benjamins 1	5 ^{ème} de la 1 ^{ère} division
- U13M benjamins 2	4 ^{ème} de la poule C en 3 ^{ème} division
- U11M poussins :	2 ^{ème} de la poule A en 3 ^{ème} division

Les mini-poussins ont participé aux différents rassemblements organisés par le comité et ils ont fait 5 matchs à partir de janvier 2013. Le groupe loisir s'est entraîné régulièrement le vendredi avec plusieurs matchs amicaux.

Félicitation à toutes les équipes et en premier lieu aux minimes pour leur place de vice-champion (1^{ère} division pour les garçons et 2^{ème} division pour les filles), aux benjamins pour leur place en 1^{ère} division et les benjamines pour leur victoire en poule en 3^{ème} division, les seniors filles pour leur maintien en Excellence ainsi que toutes les autres pour leur bon parcours.

Merci aux entraîneurs, merci aux joueurs et merci aux parents pour cette très bonne saison.

2.3° Le groupe des arbitres.

Nous comptons un arbitre officiel, Raphael Esnault, dont je tiens à remercier pour son engagement. Raphael a mis en place les sifflets d'or avec 4 jeunes joueurs.

2.4° Autres informations.

- Pendant les vacances scolaires de février nous avons organisé des stages de perfectionnement pour les licenciés. Le principe retenu a été 17h à 20h00 sur 3 ou 4 quatre jours. La participation a été très forte et encourageante, merci aux entraîneurs.
- A l'issue de chaque match joué à domicile, nous avons partagé le verre de coca et le gâteau.
- Certains matches ont été difficiles à gérer, l'arbitrage étant sans cesse contesté et par manque d'arbitre et de personnes à la table de marque merci à la famille Lantz et autres membres du comité directeur.

2.5° Diplôme d'entraîneur.

Nous comptons un entraîneur avec le niveau EJ (plus haut niveau d'entraîneur de jeunes au niveau départemental), Raphael Esnault, dont je tiens à remercier pour sa réussite à l'examen.

3°) Approbation du rapport moral du Président

Comme il n'y a pas plus de question, l'assemblée passe au vote du rapport moral du Président. A l'unanimité des membres présents, le rapport moral du Président est approuvé.

4°) Rapport financier.

Olivier Ginestet, Président du club, et Fabienne Delisle, trésorière, présentent le rapport financier de l'association.

4.1° Résultats de l'année civile 2012.

*principales recettes : subvention municipale 3.700 € (idem depuis 2010 contre 3.122 € en 2009), cotisations 18.487 € (17.052 €) et intérêts financiers 292 € (291 €); Divers 3.314 € (ventes textile + remboursements frais avancés par le club).
*principales dépenses : pour les indemnités de déplacements 8.530 € (8.230 €), la ré-affiliation, les licences et frais fédération 8.776 € (7.641€), le matériel 2.164 € (885 €), l'arbitrage 1.697 € (999 €) et frais de restauration et affranchissement 3.798 € (2.961 €).

D'où un solde positif de 827 euros contre un déficit de 524 euros en 2011.

Montesson Basket Club

4.2°) Projet de budget pour l'année 2013.

*prévisionnel équilibré à 25.790 €.

*principales recettes : subvention municipale 4.000 €, cotisations 18.500 €, intérêts financiers 290 € et recettes diverses 3.000 €.

*principales dépenses : les indemnités de déplacements (12.000 €), la ré-affiliation et les licences (8.000€), le matériel (2.500 €) frais de restauration et affranchissement(2.290 €) et achats textiles (1.000 €)

La subvention municipale a été en réalité 4.000 euros exactement ce que nous avons demandé. Elle est en augmentation de 300 € pour la première fois depuis 2010.

Notre comptabilité est saine et notre trésorerie élevée mais nécessaire (entre 15 et 20.000 € ce jour).

Les informations détaillées sont disponibles auprès de trésorière Fabienne Deslile, trésorière de l'Association, qui tient à la disposition des adhérents le bilan de 2012 et le projet de budget pour l'année 2013.

4.3°) Montant des cotisations pour l'année sportive 2013/2014.

Il a été décidé d'augmenter le montant des cotisations pour la saison à venir, le club prend en charge un maillot blanc ou un short pour chaque licenciés :

-mini-poussins	100 euros ;
-poussins à cadets	130 euros;
-juniors	150 euros ;
-seniors	150 euros ;
-non joueurs	30 euros ;
-mutations seniors	230 euros ;
-mutations jeunes	180 euros.

Nos tarifs vont rester plus faibles que la moyenne des associations sportives de la ville et des villes limitrophes mais en progression. En effet notre club doit pouvoir s'assurer les services d'entraîneurs qualifiés et avoir un minimum d'équipements sans puiser dans ses réserves financières.

Comme il n'y a pas de question, l'assemblée passe au vote le rapport financier.

A l'unanimité des membres présents, quitus est donné au Trésorier.

5°) Coopération territoriale d'équipe avec Le Vésinet

Compte tenu des effectifs probables sur la saison prochaine pour les équipes Juniors (U20M) et Cadets (U17M), le Comité Directeur souhaite se rapprocher de l'Union Sportive du Vésinet Basket pour inscrire une équipe commune en Championnat départemental dans chacune des deux catégories précitées.

Cette démarche a pour objectif de mettre en commun les moyens (salle, entraîneurs et effectifs) de chacun des deux Clubs afin d'obtenir des résultats à la hauteur des espérances des joueurs. Déjà approché sur le principe, l'USV Basket est également demandeuse. Les règles de fonctionnement de cette Entente sont à convenir et à formaliser entre les deux clubs.

A l'unanimité des membres présents, la mise en place d'une coopération territoriale pour les équipes U17M et U20M avec l'Union Sportive du Vésinet Basket est approuvée et les pouvoirs sont donnés au Président pour en arrêter les règles de fonctionnement.

Montesson Basket Club

6°) Organisation de la prochaine saison sportive.

6.1°) Fonctionnement.

Dans la continuité de la saison précédente le groupe des entraîneurs et le comité directeur se réuniront régulièrement suivant le planning se trouvant sur le panneau d'affichage. Ceux qui possèdent une adresse électronique seront aussi informés par courriel et les informations continueront à être diffusées sur le site internet du MBC.

Le problème du samedi en période hivernale demeure (l'athlétisme occupe les créneaux de 14h à 16h de novembre à mars) d'où la difficulté de planifier les matches à domicile.

Nous avons besoin de tous les créneaux pour continuer à progresser y compris le lundi de 17h45 à 20h45 occupé par le tennis. En effet nos meilleurs joueurs vont dans d'autres clubs car nous ne proposons qu'un seul entraînement par semaine. **Il faut trouver une solution pour un 2^{ème} entraînement. Nous verrons les possibilités en septembre.**

Il y a aussi le problème des déplacements. Chacun devra s'engager à effectuer au moins 2 déplacements dans la saison.

Le club continue à se structurer, son organisation s'améliore sans cesse, le niveau des résultats va progresser car une nouvelle impulsion sera présente en septembre

6.2°) Sur le plan sportif.

Démarrage de la saison **le mardi 3 septembre 2013** avec la nécessité de constituer très rapidement les dossiers comme chaque année. **Le plus urgent concerne le certificat médical (l'envisager fin août ou début septembre). Ne pas oublier les sur classements éventuels.**

Objectifs quantitatifs : 1 équipe dans chaque catégorie d'âges pour les filles et pour les garçons et maintenir les effectifs à 170/190.

Objectifs de résultats : les seniors filles se maintiennent à leur niveau et plusieurs équipes jeunes se qualifient pour la 1^{ère} ou 2^{ème} division, 0 forfait et 0 amende

6.3°) Formation.

*A l'interne : Stages pour les jeunes pendant les vacances scolaires (perfectionnement individuel et arbitrage) ;
Maintien du groupe arbitres 1 ou 2 samedis après-midi de septembre.

*A l'externe : participation aux stages de formation organisés par le comité des Yvelines pour les volontaires avec inscription en septembre.

6.4°) Convivialité.

La convivialité ne sera pas oubliée : le pot d'après match sera reconduit, nous fêterons Noël, etc....

6.5°) Communication.

Le panneau d'affichage mis à jour régulièrement, pourra être consulté. Cela vous permettra d'être informé sur la vie du club : à droite procès-verbal de la dernière AG, résultats de la saison précédente, compte rendu du dernier comité directeur ; à gauche horaires des entraînements, des matches du week-end et informations diverses.

Le site internet mis à jour régulièrement par Raphaël pourra être consulté sans modération.

Pour tous les événements il y aura une information personnalisée, elle se fera par courriel aux parents. Chaque entraîneur notera les adresses.

Montesson Basket Club

7°) Questions diverses.

Merci aux membres du comité directeur et aux entraîneurs pour ce que vous avez fait et pour ce que vous ferez la saison prochaine.

Merci aux joueurs et aux parents pour leur implication.

Enfin un grand merci à ceux et celles qui ont organisé cette fête.

Comme il n'y a plus de question et que l'ordre du jour est épuisé, Olivier Ginestet, Président du Montesson Basket Club, remercie les membres de leur attention et déclare l'assemblée générale terminée à 19h45.